

A104. Le Copra 184 va interpeller les candidats à la présidentielle et aux législatives

Le Collectif pour la protection des riverains de l'A104 (Copro 184) a tenu son assemblée générale samedi 6 novembre à Pierrelaye (95). L'occasion pour le collectif de faire le point sur ses prochaines actions en vue de mettre un terme au projet de prolongement de la Francilienne entre Méry-sur-Oise et Orgeval.

Depuis maintenant trente ans, le Collectif pour la protection des riverains de l'A104 (Copro 184) lutte contre le projet de prolongement de l'A104 (anciennement A184) entre Méry-sur-Oise (95) et Orgeval. Il regroupe 15 000 adhérents sur 12 communes, des Yvelines et du Val d'Oise.

Un rapprochement avec les élus

À l'occasion de son assemblée générale qui s'est déroulée samedi 6 novembre à Pierrelaye (95), l'association a fait le point sur ses actions à venir.

Elle compte en premier lieu tirer profit des campagnes prési-



Le Copra 184 a tenu son assemblée générale samedi 6 novembre à Pierrelaye (95). ©Copro184

dentielles et législatives de 2022 pour attirer l'attention des candidats et des pouvoirs publics. À chaque élection, le collectif soumet aux candidats un questionnaire pour recueillir leur position. Cette fois, le Copra a également rédigé un courrier au président de la République, Emmanuel Macron, pour demander l'aban-

don définitif du projet, repoussé pour le moment à 2030.

« Les dossiers sont toujours dans les cartons et le projet n'a jamais été annulé définitivement, déplore Christiane Paravy, présidente du collectif. C'est pourtant bien son annulation que nous voulons. »

Cette action, effectuée en

collaboration avec le Comité des élus contre le projet A104, présidé par le maire d'Andrésy, Lionel Wastl, témoigne du rapprochement entre le Copra 184 et les élus locaux. « Depuis que j'ai repris le collectif, nous avons changé notre fusil d'épaule en rencontrant davantage les élus [...] il faut essayer de les

convaincre de renoncer au « tout routier », ajoute-elle.

Actions contre « l'A104 bis »

Le collectif continue également de lutter contre des projets engagés par le conseil départemental des Yvelines, notamment celui de créer une liaison RD30-

RD190 avec un passage sur la Seine connu comme le projet du Pont d'Achères. Pour le Copra 184, il s'agit d'un « projet A104 bis ».

En septembre dernier, le collectif et sept autres associations ont par ailleurs déposé un recours gracieux auprès du préfet des Yvelines pour dénoncer les « incohérences » du projet de requalification de la RD190 entre Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine. Ils estiment que ce projet augmenterait la circulation routière, les embouteillages et dégraderait la qualité environnementale et la qualité de vie des habitants.

Le Copra 184 continue toujours ses actions sur le terrain, même si les manifestations et les opérations escargots se raréfient. En mai dernier, les adhérents s'étaient mobilisés devant la salle de réunion du conseil communautaire de Grand Paris Seine et Oise pour échanger avec les élus et défendre l'annulation des projets A104 et ceux portés par le Département.

Eléonore Aparicio